



« Tournaire part d'une hypothèse que son enquête vise à valider. Il n'entend que ce qui l'arrange. »
Bernard Tapie

Discret.
Serge Tournaire
au lendemain
de l'audition de
Penelope Fillon,
en mars 2017.

Le juge Tournaire en examen

Enquête. Tapie, Sarkozy, Fillon... Le magistrat a instruit toutes les affaires sensibles de la décennie. Avec des fortunes diverses.

PAR NICOLAS BASTUCK, MARC LEPLONGEON ET AZIZ ZEMOURI

« **U**n traitement particulièrement barbare ! » Bernard Tapie n'est jamais à court de mots lorsqu'il s'agit de décrire ces « quatre jours et quatre nuits passés en garde à vue » en 2013 et qu'il ressasse depuis. Sa rancœur est toute tournée vers un homme : le juge Serge Tournaire. Six ans plus tard, ce mardi 9 juillet, le tribunal correctionnel de Paris, devant lequel l'ancien patron d'Adidas, son avocat Maurice Lantourne, l'actuel PDG d'Orange, Stéphane Richard, ou encore le juriste Pierre Estoup avaient été renvoyés pour un arbitrage supposé frauduleux, vient de prononcer une relaxe générale dont le parquet a fait appel. « Les éléments constitutifs du délit d'escroquerie ne sont pas caractérisés », a estimé le tribunal. Un véritable camouflet pour le magistrat instructeur. « Le jugement résume les méthodes de travail de Tournaire. Il part d'une hypothèse que toute son enquête vise à valider. Il n'entend que ce qui l'arrange », tacle Tapie.

« Vous imaginez la claque ? C'est énorme ! » jubile un avocat. « Quelque chose clochait dans ce dossier : un seul arbitre mis en cause alors qu'ils étaient trois à rendre la sentence, ça n'allait pas. Mais avec Tournaire on a prêché dans le désert », dit en soupirant une autre robe noire. Le « pschitt » par lequel s'est soldée cette affaire

mémorable vient ternir le bilan d'un des juges les plus redoutés du pôle financier. Et intervient au pire moment, alors qu'il termine ses cartons. Le magistrat traversera à la rentrée le boulevard périphérique pour rejoindre le tribunal de Nanterre, où il est promu doyen des juges d'instruction, au rang de premier vice-président. Frappé par la limite des dix ans à un même poste, Serge Tournaire n'avait d'autre choix que de quitter son bureau parisien, où il instruisait quelques dossiers parmi les plus inflammables de la décennie. Certains sont bouclés (Bygmalion, Fillon...), d'autres toujours en cours d'information, dont le présumé financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy. Le hasard a voulu que cette mutation coïncide avec le départ à la retraite du charismatique Renaud Van Ruymbeke, avec qui il entretenait des relations « exécrables », selon un témoin de leurs différends. Des désaccords qui avaient éclaté au grand jour durant l'instruction de l'affaire Bygmalion, pour laquelle ils étaient cosais. Van Ruymbeke, qui défendait une autre lecture du dossier, avait laissé Tournaire signer seul le renvoi en correctionnelle de Nicolas Sarkozy. Depuis, les deux hommes s'évitent soigneusement.

« Monsieur-je-connais-mon-dossier-par-cœur.com », « Très fermé », « Serait parfait comme procureur »...

D'Ajaccio à Paris

De lui on ne sait à peu près rien, si ce n'est que son grand-père maternel, natif du petit village corse de Moltifao – fief d'un des clans du gang de la brise de mer – fut militaire de carrière. Hommage à ses ancêtres ? A sa sortie de l'Ecole nationale de la magistrature, en 1993 (20^e sur une promotion de 179), Serge Tournaire choisit le tribunal de grande instance d'Ajaccio. Il quittera la juridiction quatre ans plus tard, avant de rejoindre Marseille puis Paris.

Pour peu que leurs propos restent off, les avocats sont nombreux à instruire le dossier à charge de ce magistrat austère. Certains l'accusent d'être un juge « rouge » – comprendre du Syndicat de la magistrature. Il ne fut pourtant qu'adhérent à la très corporatiste Association française des magistrats instructeurs. Après l'élection de François Hollande à la présidence de la République, Serge Tournaire s'était tout de même engagé publiquement en signant la pétition « Agir contre la corruption », lancée en juin 2012. « La décennie qui s'achève a vu se déliter les dispositifs de prévention, de détection, d'alerte et de répression de la corruption mis en place dans la période précédente », dénonçait le texte, qui visait clairement les présidences de Chirac et de Sarkozy.

Contradictions. « Jen'ai jamais compris ce qui motivait ce juge », s'interroge un proche de Nicolas Sarkozy. Sous-entendu : Serge Tournaire s'acharne sur l'ancien président. « Même l'affaire Tapie était en réalité un moyen de l'atteindre : Sarkozy aurait favorisé la procédure d'arbitrage pour remercier l'ancien patron de l'OM de son soutien durant sa campagne, en 2007. Ce n'est pas de la justice, mais de la science-fiction ! » déclare en s'étranglant cette source. L'enquête sur le financement supposé de la campagne 2007 de Sarkozy par ■■■

Ses gros dossiers



Bernard Tapie
Relaxé
en première instance



Nicolas Sarkozy
Renvoyé
en correctionnelle



François Fillon
Renvoyé
en correctionnelle



Serge Dassault
Décédé en cours
de procédure



Vincent Bolloré
Mis en examen



Guy Wildenstein
Relaxé



Patrick Buisson
Mis en examen



Bernard Squarcini
Mis en examen

■ ■ ■ la Libye, que le juge Tournaire a été contraint de laisser en plan après son départ de Paris, connaîtra-t-elle la même issue que l'affaire Tapie ? Alors que les mises en examen s'enchaînent, la défense ne cesse de pointer les contradictions du dossier. La plus criante ? Le montant des sommes prétendument allouées à la campagne présidentielle, qui n'est jamais identique et qui diffère (virement bancaire ou remise de cash) en fonction des témoignages d'anciens dignitaires du régime kadhafiste, lesquels doivent être pris avec précaution.

Comme un boulet. Et, surtout, il y a le cas Ziad Takieddine, lui-même mis en examen et dont la crédibilité pose question puisqu'il a donné plusieurs versions des faits à la justice. Les avocats des mis en examen ont réclamé l'audition de nouveaux témoins susceptibles de connaître le véritable rôle de cet intermédiaire, cheville ouvrière de l'accusation, a révélé *Le Journal du dimanche*. Des magistrats du pôle financier, qui l'ont connu dans d'autres dossiers, en dressent effectivement un portrait contrasté : « C'est quelqu'un de très instable

émotionnellement. Son opération en neurochirurgie, à crâne ouvert, en 2004, a rendu sa mémoire défaillante. » Takieddine, lui, a maintenant sa version des faits. Interviewé en novembre 2016 juste avant la primaire des Républicains en vue de la présidentielle, où l'ex-chef de l'Etat concourait, il avait accusé dans Mediapart : « J'ai remis trois valises d'argent libyen à Guéant et à Sarkozy. »

L'omniprésence de Serge Tournaire dans les affaires sensibles ne doit rien au hasard. Jean-Michel Hayat, président du tribunal de grande instance de Paris, ex-adhérent du Syndicat de la magistrature, désigne les juges d'instruction qui héritent des enquêtes. « Les attaques médiatiques dont fait l'objet Serge Tournaire sont la rançon de l'efficacité : il dérange », balaie un haut magistrat. A Tournaire Hayat confiera l'affaire Fillon ; celui-ci traînera sa mise en examen comme un boulet dans la course à l'Elysée. Van

« C'est un grand juge, très rigoureux. » François Molins, haut magistrat

Ruymbeke, lui, héritera du dossier mettant en cause Muriel Pénicaud, la ministre du Travail impliquée dans la procédure Business France. Cette dernière a été placée sous le statut de témoin assisté, ce qui lui a permis de rester au gouvernement. Deux dossiers difficilement comparables, mais une différence d'approche certaine entre les deux juges. « Ce n'est pas que l'un puisse se montrer plus indulgent que l'autre avec un pouvoir, mais le président Hayat sait que Tournaire tire d'abord et discute ensuite », observe un de ses collègues. Comprendre : il a la mise en examen facile. « J'ai veillé à ce que tous les juges d'instruction du pôle instruisent des procédures émanant du parquet national financier », se défend Jean-Michel Hayat, qui voit en Serge Tournaire un « excellent magistrat. Aucun de ses dossiers n'a jamais été retoqué », jure-t-il. C'est passer un peu vite sur l'affaire des délits d'initiés présumés au sein d'EADS. En octobre 2014, le tribunal correctionnel avait constaté des « irrégularités » et des « imprécisions » dans l'instruction du juge et l'avait invité à revoir sa copie.

Courir vite. Mais il en faut plus à ce magistrat pour se démonter. Agé de 53 ans, marié à une magistrate et père de famille, son goût du secret est à la hauteur du retentissement médiatique des affaires qu'il a eu à connaître. Il n'apparaît jamais en public. Une des rares photos disponibles le montre emmitouflé dans une doudoune verte, le cheveu grisonnant et ras, portant un sac à dos bleu. Si bien que, ces dernières années, les occasions pour le rencontrer étaient bien minces : avoir la malchance d'être convoqué dans son bureau aseptisé du 15^e étage du nouveau palais de justice de Paris ; ou courir vite – et tôt – au bois de Vincennes, où Serge Tournaire, dit-on, s'entraîne régulièrement pour le marathon.

Avec lui, les avocats de la classe affaires, qui n'aiment rien tant qu'être reçus hors procédure, avec la délicieuse impression d'intriguer et d'avoir l'oreille du juge, en

SAMUEL BOVIN/NURPHOTO/AFP - THOMAS SAMSON/AFP - HAROLD CUNNINGHAM/AFP - ERIC PIERMONT/AFP (X2) - ERIC FÉFERBERG/AFP - MIGUEL MEDINA/AFP - MARTIN BUREAU/AFP

ont été pour leurs frais. «Ce n'est pas un magistrat pour qui les avocats n'existent pas», tempère M^e Bouchez-el-Ghozi, conseil de Claude Guéant, qui malgré de nombreux désaccords assure qu'on peut «discuter avec lui». «Il reste toujours en retrait, mais dire que c'est un monstre froid, je n'en suis pas persuadé», abonde M^e Kiril Bougartchev, avocat des enfants Fillon – lesquels ont bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire des emplois fictifs mettant en cause leurs parents. «Il ne les a pas broyés, il a fait preuve au contraire d'une grande écoute.» Même son de cloche chez M^e Céline Astolfé et M^e Olivier Baratelli, conseils du groupe Bolloré, qui lui accordent un «effort» de pédagogie juridique lorsqu'il annonce une mise en examen. «Quand il est arrivé à Paris, il était distant et les avocats pouvaient avoir l'impression de ne pas être considérés comme des auxiliaires de justice, mais comme les complices de leurs clients. Il a changé. Il est davantage à l'écoute», observe M^e Jean Veil, qui l'a eu face à lui dans l'affaire Pétrole contre nourriture – il défendait le groupe Total.

«Aucune improvisation». «C'est un grand juge, très rigoureux, assure quant à lui François Molins, procureur général près la Cour de cassation, qui partageait son analyse juridique sur l'affaire Tapie, du temps où il dirigeait le parquet de Paris. Il met le même investissement dans tous ses dossiers, qu'ils soient médiatisés ou non.» Jérôme Lavrilleux, l'ancien directeur adjoint de campagne de Nicolas Sarkozy, que Tournaire a pourtant mis en examen et renvoyé en correctionnelle dans l'affaire Bygmalion, lui, salue le professionnel : «Ses questions sont extrêmement bien préparées, il ne laisse place à aucune improvisation. Son ordonnance de renvoi démontre qu'il enquête à charge et à décharge.»

Un avocat intervenu dans la même affaire, au contraire, ne s'est pas remis de ses «méthodes». «Le 2 juin 2016, relate-t-il, soit quatre jours avant la clôture de l'instruction et à la veille d'un ultime interrogatoire, il a versé au dossier 18 CD-Rom contenant 20 000 cotes qu'il avait en sa possession depuis deux ans.» Le procédé sera validé par la chambre de l'instruction.

M^e Basile Ader, vice-bâtonnier du barreau de Paris, est finalement l'un des rares avocats à oser le critiquer ouvertement : «Je regrette qu'il n'aime pas les avocats : sans avocat, il n'y a pas de justice. Et, s'il n'y a pas de justice, il n'y a plus besoin de juge.» La charge est sévère, venant d'un représentant du Conseil de l'ordre. Elle est en réalité liée à un incident survenu il y a environ trois mois et qui n'a pas été ébruité. Le 16 avril 2019, le cabinet d'une figure du barreau est perquisitionné lors d'une enquête pour faux menée par la juge d'instruction Aude Buresi. Plusieurs magistrats sont réquisitionnés pour assister les opérations, dont Serge Tournaire. Pour les robes noires et leurs représentants, c'est une provocation : un des derniers faits d'armes, à Paris, du juge qu'ils aiment tant critiquer aura été de perquisitionner un cabinet d'avocats. Il n'en était pas à son premier ■

Les Bonnes Adresses du Point

CANAPÉ TISSU
BARCELONE
3 PLACES
L 230 x P 95 x H 95

2490€*



*Nombreux coloris au choix, existent en plusieurs dimensions. Structure bois de sapin, hêtre et panneaux, suspension sangles, assise et dossier densité 30kg/m³, tissu 100% polyester. Ecoparticipation incluse. Prix hors livraison. Photo non contractuelle.

LES PLUS GRANDES MARQUES DE CANAPÉS
TISSU ET CUIR SUR 1 500 M² !

EspaceTopper®

Maison familiale depuis 1926

Espaces canapés Paris 15^e - 7j/7 - M^e Boucicaut, P. gratuit

63 rue de la Convention - 01 45 77 80 40 | 147 rue Saint-Charles - 01 45 75 02 81

Literie, armoires lits, dressings, gain de place, mobilier contemporain :
toutes nos adresses sur www.topper.fr

LES RENDEZ-VOUS
LITERIE
duvivier

**VOTRE MATELAS BYZANCE
SURÉQUIPÉ POUR 769€!**

FAITES LE PLEIN D'ÉQUIPEMENTS
POUR UN SOMMEIL D'EXCEPTION

1 KIT BIEN-ÊTRE OFFERT

Absorbent naturellement l'humidité libérée chaque nuit par votre corps pour une hygiène parfaite de votre matelas

Paris 15^e : 66 rue de la Convention
01 40 59 02 10 - 7j/7 - M^e Boucicaut, parking gratuit
Paris 12^e : 56-60 cours de Vincennes
01 43 41 80 93 - 7j/7 - M^e Porte de Vincennes ou Nation
Canapés, armoires lits, dressings, mobilier contemporain :
toutes nos adresses sur www.topper.fr

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Pour toute parution : 01.44.10.13.64